



**ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
DES METIERS DE LA TABLE « JEAN BLAT »
(A.D.M.T.)**

Association loi 1901
Siège social : 17-19, rue Jacques Ibert
75017 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



**ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
DES METIERS DE LA TABLE « JEAN BLAT »
(A.D.M.T.)**

Association loi 1901
Siège social : 17-19, rue Jacques Ibert
75017 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour le Développement des Métiers de la Table « Jean Blat » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les autres créances et les autres dettes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 15 avril 2020

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN ADMT

AU 31/12/2019

EUROS

ACTIF		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au :31/12/2018	
Actif immobilisé	immo. incorporelles	Frais d'établissement		0	0	
		Frais de recherche et développement		0	0	
		Concessions, logiciels et droits similaires		0	0	
		Fonds commercial (1)		0	0	
		Autres immobilisations incorporelles		0	0	
		Immobilisations incorporelles en cours		0	0	
		Avances et acomptes		0	0	
	Total		0	0	0	
	immo. Corporelles	Terrains			0	0
		Constructions			0	0
		Inst. Techniques, mat. Out. Industriels	2 476 036	1 911 314	564 721	576 747
		Autres immobilisations corporelles	2 695 006	1 140 580	1 554 426	463 942
		Immobilisations grevées de droits			0	0
		Immobilisations corporelles en cours	795 381		795 381	866 510
		Avances et acomptes			0	0
	Total		5 966 422	3 051 894	2 914 528	1 907 199
		Participations			0	0
		Créances rattachées à des participat.			0	0
		Titres immob. Activité de portefeuille			0	0
		Autres titres immobilisés			0	0
		Prêts			0	0
		autres immobilisations financières	193 499	128 515	64 984	56 086
		Total	193 499	128 515	64 984	56 086
Total I		6 159 922	3 180 409	2 979 513	1 963 285	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnement	19 889		19 889	22 951
		En cours de production biens et services			0	0
		Produits intermédiaires et finis			0	0
		Marchandises			0	0
	Total		19 889	0	19 889	22 951
	Avances et acomptes versés sur commandes		0		0	16 734
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	498 613	44 000	454 613	325 879
		Autres créances	2 100 434		2 100 434	463 081
		Total	2 599 047	44 000	2 555 047	788 960
	Divers	Autres titres			0	0
		Valeurs mobilières de placement			0	0
		Instruments de trésorerie			0	0
		Disponibilités	1 885 401		1 885 401	3 673 697
		Charges constatées d'avance (4)	79 445		79 445	43 791
Total II		4 583 782	44 000	4 539 782	4 546 133	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III				0	0	
Primes de remboursement des emprunts IV				0	0	
Ecart de conversion Actif V				0	0	
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		10 743 704	3 224 409	7 519 295	6 509 417	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Enregistrements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

BILAN ADMT

AU 31/12/2019

EUROS

PASSIF (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent au 31/12/2018
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	1 241 398	1 220 311
	Résultat de l'exercice	48 495	21 086
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 916 620	1 359 183
Autres fonds associatifs	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		4 206 513	2 600 581
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	288 785	270 870
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		288 785	270 870
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autre emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	337 735	702 130
	Dettes fiscales et sociales	911 889	1 084 803
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 426	0
	Autres dettes	1 653 294	1 727 671
Produits constatés d'avance (1)		94 654	123 363
Total III		3 023 997	3 637 966
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		7 519 295	6 509 417
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	0	0
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
Engagement données	(3) Dont emprunts participatifs		
	Sur legs acceptés		
	Autres		

Compte de résultat ADMT

Période de l'exercice 01/01/2019-31/12/2019

Période de l'exercice précédent 01/01/2018-31/12/2018

EUROS

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises {Biens		
	Production vendue {Services {Autres services	1 059 787	1 002 701
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	6 485 058	6 373 710
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	133 335	45 468
	Cotisations		
Autres produits (1)	250 122	171 692	
Total des produits d'exploitation I		7 928 302	7 593 571
Charges d'exploitation	{Achats Marchandises {Variation de stocks	566 073 3 062	478 810 -3 482
	{Achats Matières premières et autres approvisionnements {Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	2 383 054	2 187 920
	Impôts, taxes et versements assimilés	211 948	200 239
	Salaires et traitements	3 247 370	3 196 000
	Charges sociales	1 258 053	1 409 145
	{amortissements Dotations - sur immobilisations {provisions	250 219	188 934
	d'exploitation - sur actif circulant : provisions	44 000	48 498
	- pour risques et charges :provisions	0	4 259
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	86 363	49 810
	Total des charges d'exploitation II		8 050 141
Résultat d'exploitation (I-II)		-121 839	-166 563
Opér. Comm.	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges	8 898	8 213
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 446	13 186
Total des produits financiers V		16 344	21 399
Charges financières	Dotations financières aux ammortissements et provisions	14 318	13 706
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI		14 318	13 706
Résultat financier (V-VI)		2 026	7 693
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		-119 814	-158 871
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier immobilier		

Compte de résultat (suite) ADMT

Période de l'exercice 01/01/2019-31/12/2019

EUROS

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	793	1 817
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	255 719	188 934
	Reprise sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	256 512	190 751
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 111	10 794
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 092	
	Dotations aux amortissements provisions et charges	60 000	
	Total des charges exceptionnelles VIII	88 203	10 794
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		168 309	179 957
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII			
Total des produits (I+III+V+VI+XI) XIII		8 201 157	7 805 721
Total des charges (II+IV+VII+VIII+IX+X+XII) XIV		8 152 662	7 784 635
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		48 495	21 086
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

ANNEXE

Association pour le Développement des Métiers de la Table

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, dont le total est de **7 519 295** Euros et au compte de résultat de l'exercice qui dégage un bénéfice de 48 495 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019.

Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels

Objet social de l'Association

L'Association a pour objet la promotion et le Développement des Métiers de la Table, du Tourisme et de l'Hôtellerie en particulier par la voie de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

L'Association est, notamment, organisme gestionnaire du C.F.A. de l'Industrie Hôtelière de la Région Parisienne.

I - Principes, Règles et Méthodes Comptables

1. Plan comptable des CFA

. Les comptes sont établis sur la base du plan comptable des Centres de Formation d'Apprentis (C.F.A.) et des instructions du Conseil Régional d'Ile de France. Il convient de noter principalement que, conformément à ce plan comptable et aux instructions précitées :

- les immobilisations sont dépréciées à compter de la date de leur mise en service,
- conformément aux instructions du Conseil Régional d'Ile de France, cette dépréciation est comptabilisée au débit du compte 681100 « Dotation aux amortissements des immobilisations » par le crédit des comptes d'amortissements correspondants,
- de la même façon, les subventions d'investissements ayant financé ces immobilisations font l'objet d'une reprise virée au compte de résultat (compte 777 au crédit et compte 139 au débit) suivant une durée équivalente à la durée de l'amortissement du bien acquis

2. Autres informations

a) Les recettes "Self apprentis et CPA" ne sont comptabilisées que lors de l'encaissement compte tenu du risque élevé de non recouvrement.

b) l'ADMT occupe des locaux loués auprès de l'ACEPMT (Association pour la Construction de l'Ecole de Paris des Métiers de la Table).

c) Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Cependant, cette dernière est assimilable aux durées d'usage retenues. Aucune immobilisation n'a été jugée comme comportant des éléments assimilables à des « composants » distincts, pouvant faire l'objet de remplacements à intervalles réguliers et d'amortissements selon des durées différentes.

Les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

- installations techniques, matériel, outillage pédagogiques	linéaire	10 à 25 %
- matériel informatique pédagogique	linéaire	20 à 25 %
- logiciel informatique pédagogique	linéaire	33 à 100 %
- vidéo interactive	linéaire	20 à 100 %
- agencement, aménagement	linéaire	7 à 50 %
- matériel informatique administratif	linéaire	20 à 100 %
- logiciel informatique administratif	linéaire	20 %
- matériel de bureau, mobilier	linéaire	10 à 33 %

d) Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré. Une dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque leur valeur vénale est inférieure à leur valeur comptable ou lorsqu'ils ne sont plus consommables.

e) Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque leur recouvrement présente des risques. Au 31 décembre 2019, la dépréciation (44 000 €) concerne :

- le risque de non recouvrement des cotisations employeurs.

3. Changements de méthodes et de présentation

Aucun changement de méthode ni de présentation au cours de l'exercice.

4. Faits majeurs de l'exercice et continuité de l'exploitation

L'exercice 2019 se caractérise principalement par :

- Un résultat global de 48 495 euros qui se décompose en un résultat à l'équilibre pour le CFA de 0 euros et un résultat bénéficiaire pour l'organisme gestionnaire de 48 495 euros ;
- une hausse légère des recettes liées aux contrats de professionnalisation après des années de baisse ;
- le maintien du coefficient de la subvention de fonctionnement de la région Ile de France à 88%. Cependant compte tenu du changement du mode de financement de l'apprentissage ainsi que des acteurs en charge de la gestion de l'apprentissage, le solde du montant de la subvention de fonctionnement n'a pas pris en compte l'effectif tel qu'il était calculé les années précédentes à savoir une moyenne entre l'effectif au 15/01/2019 pondéré à 60% et l'effectif au 15/01/2020 pondéré à 40%. Il en résulte un solde de subvention inférieur à ce qui aurait pu être espéré. En effet l'effectif au 15/01/2020 qui était favorable à l'association n'a pas été pris en compte ;
- la stagnation des contrats adultes ;
- la baisse de la dotation l'OPCALIM qui est de 153 040 euros (303 838 euros en 2018) ;
- le maintien de la dotation Fafih ;
- le versement exceptionnel d'une dotation de l'OPCA PEPS de 450 000 euros ;
- une légère hausse de la masse salariale due à la revalorisation de certains salaires ;
- une baisse des cotisations patronales suite à la transformation du CITS en baisse de charges patronales ;
- la hausse des charges externes due à la hausse de la sous-traitance pédagogique dont le partenariat avec l'ESG (536 000 euros au lieu de 369 600 euros en 2018). En contrepartie, il a été provisionné les produits à recevoir pour 208 137 euros afin de neutraliser les charges engagées entre septembre et décembre 2019.
- une hausse de la collecte de taxe d'apprentissage grâce notamment au partenariat avec l'ESG et aux actions menées par l'école.

- la constitution d'un fonds de roulement qui se caractérise par la mise en réserve de taxe d'apprentissage pour un montant cumulé de 837 869 euros (1 045 531 euros en 2018). Le fonds de roulement a donc diminué suite aux investissements pédagogiques effectués en 2019 et qui ont été financés par la taxe d'apprentissage à hauteur de 332 812 euros (164 014 euros en 2018).

Il est rappelé que la région île de France tolère un fonds de roulement pouvant aller jusqu'à 3 mois de charges de fonctionnement du CFA sous conditions qu'il n'existe pas de report à nouveau débiteur (perte antérieure). Ce dispositif sera à priori repris pour 2020.

Le solde du résultat du CFA est chaque année ramené à zéro et mis en reliquat de taxe d'apprentissage pour constitution d'un fonds de roulement ou bien un prélèvement s'opère sur le reliquat de taxe d'apprentissage pour équilibrer le résultat.

II - Notes sur l'actif du bilan

1. Tableau des variations des immobilisations

Entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 2019 (acquisitions, cessions de l'exercice). Tableau joint ci-après.

2. Tableau des variations des amortissements

Entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 2019 (dotations reprises de l'exercice). Tableau joint ci-après.

3. Immobilisations financières (prêts, dépôts) : 193 499

274800 Prêts 1% construction (a) 192 279

275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS 1 220

(a) : Prêts accordés dans le cadre du 1% construction qui ont fait l'objet d'une dépréciation pour prendre en compte l'érosion monétaire qu'ils auront subie lors de leur remboursement au bout de vingt ans.

4. Stocks

Matières premières, approvisionnements 19 889

313100	STOCKS MATIERES PREMIERES	11 420
313200	STOCKS MARCHAND.LIQUIDE	4 244
317000	STOCKS PETIT MATERIEL	2 988
322000	STOCKS PROD. ENTRETIEN	1 237

5. Créances

Clients 498 613

411000	CLIENTS	140 671
411500	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	54 208
412000	CLIENTS	72 705
412100	CLIENTS	115 075
418130	AUTRES CLIENS FACT.NON ETABL.	115 954

Autres créances**2 100 434**

441029	SUBV. ACCES APPRENTISSAGE	134 510
441121	SUBV EQUIPT REGION N	317 780
441085	ORGANISME GESTIONNAIRE	37 118
441731	SUBVENTION AGEFIPH	13 105
468710	PDT A RECEVOIR ESG	208 137
468700	DIVERS PDTs A RECEVOIR (a)	13 077
447100	TAXE SUR LES SALAIRES	721
441721	SUBV fonctionnement	1 361 838
409700	AVOIR A RECEVOIR	14 148

(a): Cotisations Employeurs à recevoir dépréciées à hauteur de 44 000 € (estimation) pour tenir compte d'un risque de non recouvrement.

6. Avances et acomptes versés**0****7. Disponibilités****1 885 401**

508410	COMPTE LIVRET ASSOCIATION	1 205 878
508510	COMPTE LIVRET A	77 485
512110	CREDIT LYONNAIS	20 119
512400	CREDIT DU NORD	512 945
512500	SOCIETE GENERALE	67 469
531000	CAISSE	1 356
534000	CAISSE RESTAURANT APP	150

8. Charges constatées d'avance

486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

79 445

(Charges diverses concernant des frais et/ou des manifestations de N+1)

III - Notes sur le passif du bilan**1. Fonds propres**

Report à nouveau au 01.01.2019

1 220 311

Affectation résultat 2018

21 086

Report à nouveau au 31.12.2019

1 241 398**2. Subventions d'investissement**

Les mouvements de l'exercice (augmentations, diminutions) sont détaillés dans les tableaux précédents concernant les immobilisations (acquisitions, renouvellements, mises au rebut, cessions). Toutes les acquisitions d'immobilisations sont financées par le Conseil Régional d'Ile de France et/ou par la taxe d'apprentissage et/ou par les ressources de l'organisme gestionnaire.

3. Taxe d'Apprentissage

Il existe à la clôture de la taxe d'apprentissage perçue et non utilisée. Cela correspond à la constitution du fonds de roulement permis par la région île de France. Ce fonds de roulement est de 837 869 euros.

4. Provisions pour risques et charges**288 785**

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Litiges		60 000,00		60 000,00
Provisions pour risques				60 000,00
Provision Indemnités Départ Retraite (a)	270 870,20		42 084,89	228 785,31
Provisions pour charges	270 870,20		42 084,89	228 785,31
Immobilisations financières	123 095,45	14 318,00	8 898,05	128 515,40
Usagers				
Autres créances	48 498,00	44 000,00	48 498,00	44 000,00
Dépréciations	171 593,45	44 000,00	57 396,05	172 515,40
Total	442 463,65	44 000,00	99 480,94	401 300,71
Dotations / reprises d'exploitation		44 000,00	90 582,89	
Dotations / reprises financières		14 318,00	8 898,05	
Dotations / reprises exceptionnelles		60 000,00		
Total		118 318,00	99 480,94	

) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

99 480,94

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

99 480,94**Total**

(a) : Cette provision concerne l'ensemble du personnel. Elle inclut l'indemnité brute due au 31/12/19 ainsi que les charges sociales afférentes. Elle n'a pas été calculée en tenant compte de la probabilité que certains salariés puissent quitter l'association avant l'âge légal de départ à la retraite. De la même façon, elle n'a pas fait l'objet d'une actualisation tenant compte des taux probables de hausse des salaires et du coût de la vie. L'indemnité brute de départ en retraite est égale à 0,5 mois de salaire mensuel entre 10 et 15 ans d'ancienneté, un mois entre 15 et 20 ans, 1,5 mois entre 20 et 30 ans et 2 mois au-delà de 30 ans d'ancienneté).

5. Dettes fournisseurs**Dettes fournisseurs et comptes rattachés****337 735**

401000	FOURNISSEURS	37 586
401100	Fournisseurs divers	30 730
408000	FACTURES NON PARVENUES	269 419

Dettes fournisseurs d'immobilisations**26 426****6. Dettes fiscales et sociales****911 889**

428200	CONGES A PAYER	270 463
428320	PROVISION JOURS RTT N	35 909
428330	PROV.COMPTE EPARGNE TEMPS	96 456
428340	JOURS ANCIENNETE	32 579
428600	MODULATION	42 133
428700	PROV PRIMES	0
442100	PRELEVEMENT A LA SOURCE	17 562
431100	URSSAF	147 613
437200	GR.MORNAY	28 744
437300	APRIONIS	38 264
438220	PROV. C/S JOURS RTT N	16 552
427000	SAISIE ARRET	269
438610	CHARGES SOC/CPTE EP.TEMPS	46 177
438620	CHARGES SOC.CONG.A PAYER	126 353
448600	ETAT CHARGES A PAYER	12 815

7. Autres dettes**Autres dettes****1 653 294**

441162	SUBV. FAFIH CFA	313 908
441210	REPORT TAXE APPRENTISSAGE	837 869
467800	DIVERS AIDE BOURSE ELIOR	10 000
467100	AVANCE ALEA APP.	138 596
467700	AIDE REGION APP	134 780
467710	AIDE A LA RESTAURATION	50 551
467720	AIDE DE L'HEBERGEMENT	17 404
468600	DIVERS CHARGES A PAYER	687
467110	ALEA ADULTES ET CQ	49 470
441030	SUBV PIC PRE APPRENTISSAGE	100 029

8. Avances et acomptes

CAUTIONS RECUES LIVRES APPRENTIS

0**9. Produits constatés d'avance****94 654**

487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	94 654
--------	-----------------------------	--------

IV - Notes sur le compte de résultat

1. Produits d'exploitation**Produits d'exploitation****7 928 302** (7 601 498 en N-1)

Dont Restaurant d'application, Self Apprentis/Cpa, Commensaux
 Contrat de professionnalisation et contrat Adultes

467 077 (445 206 en N-1)

Mise à disposition de personnel et frais refacturés à l'ACEPMT

394 021 (369 270 en N-1)

Inscriptions Apprentis et CPA

198 690 (188 223 en N-1)

Autres produits

0 (0 en N-1)

Reprise de provisions et transfert de charges

250 122 (171 962 en N-1)**133 335** (21 468 en N-1)**Subventions d'exploitation****6 485 058** (6 373 424 en N-1)

Dont :

741140	SUBV ORG EXAMENS ANCIEN 741130	7 879
744210	SUBV. FONCTIONNEMENT	3 035 075
741820	SUBV ACCOMPAGNEMENT	111
744288	SUBV. ACCES A L'APPRENTISSAGE	267 000
748100	T.A. CFA FONCTIONNEMENT	1 901 063
748500	SUBV ORGANISME GESTIONNAIRE (SUIVI)	47 190
748561	FONDS TA OG	11 292
748600	SUBV AGEFIPH	26 063
748610	SUBV AGEFIPH SALARIE	1 333
748802	OPCA PEPS	450 000
748800	SUBV. FAFIH	474 667
748801	SUBV. OPCALIM (1)	153 040
748840	SUBVENTION MASTER	96 518
7442881	SUBVENTION PIC	13 827

1. Produits et charges exceptionnels

Les principaux produits exceptionnels concernent :

- divers produits/exercices antérieurs pour 793 €,
- la quote-part de subvention d'investissement virée au résultat (250 219 €).
- Dons 5 000 €

Les principales charges exceptionnelles concernent :

- des charges sur exercices antérieures et charges diverses (2 610€)
- indemnité de rupture salariale : 23 500 €

V – Autres informations

L'association a rémunéré environ 93 personnes (équivalents temps plein) au cours de l'exercice (contre 94 en N-1).

Salaires bruts année N : 3 298 706 euros (3 207 261 € en N-1).

Les engagements en matière de crédit bail concernent un autocommutateur et des photocopieurs : ils s'élèvent à 30 681 € à moins d'un an et 64 901 € de 1 à 5 ans.

Pour satisfaire l'article 20 de la loi du 23/05/2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS

(hors immobilisations en cours)

Compte	Valeur brute à L'ouverture de L'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la clôture de l'exercice
		acquisitions	apports	Transfert	Mises H-S	
215100 INST.TECH.MAT.OUT.PEDAGO. CFA	1 854 214,29	138 140,04			31 132,65	1 961 221,68
215110 INST.TECH.MAT.OUT.PEDAGO. OG	5 569,77					5 569,77
215200 MATERIEL.INFORMAT.PEDAGO. CFA	377 219,33					377 219,33
215210 MATERIEL.INFORMAT ADMINIS. OG	11 631,51					11 631,51
215300 LOGICIEL INFORMAT.PEDAGO. CFA	112 200,00					112 200,00
215310 LOGICIEL INFORMAT.ADMINIS. OG	1 712,00					1 712,00
215400 VIDEO INTERACTIVE CFA	16 920,33				14 483,56	2 436,77
215410 VIDEO INTERACTIVE OG	4 044,48					4 044,48
218100 AGENCEMENT AMENAGEM. CFA	1 030 074,96	4 001,94			98 470,06	935 606,84
218110 AGENCEMENT AMENAGEM. OG	15 981,39					15 981,39
218120 AGENCEMENT MISE AUX NORMES	360 788,64					360 788,64
218121 AGENSMT LABO+ESPACE HOTEL.		1 169 821,07				1 169 821,07
218300 MATER.INFORMAT.ADMINIS. CFA	28 996,27	16 499,10				45 495,37
218310 MATER.INFORMAT.ADMINIS. OG	3 142,81	2 306,54			873,08	4 576,27
218320 LOGICIEL INFORM.ADMINIS. CFA	46 480,52				1 802,62	44 677,90
218400 MOBILIER MATERIEL BUR. CFA	119 455,23				4 078,77	115 376,46
218410 MOBILIER MAT. BUR. OG	2 681,66					2 681,66
TOTAL	3 991 113,19	1 330 768,69		-	150 840,74	5 171 041,14

IMMOBILISATIONS EN ACQUISITION 2019 CFA

comptes	Désignations des immobilisations	Valeur d'achat	Modalités de financement				N° DOSSIER
			Taxe d'Apprentissage	Subvention Région	Participation de l'O.G.	Autres ressources	
215100							
	CABINE DE FLOCAGE CHOCO DOMACHOC	10 380,00	10 380,00				
	ARMOIRES INOX GR.CAPACITE SOFINOR	2 831,10	2 831,10				
	ECRAN REST.D'APP SHARP	1 908,00	1 908,00				
	ECRAN SALLE L.VIERNE SHARP	4 406,54	4 406,54				
	ECRAN REST.APP.+SALON SHARP	5 378,40			5 378,40		
	MACHINE A GLACONS R.APP TECH'FROID	4 762,80	4 762,80				
	SousTotal	29 666,84	24 288,44	0,00	5 378,40	0,00	
215200							
	SousTotal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215400							
	Sous total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218100							
	RIDEAUX CHAMBRE D'APPLIC. DENANTES	1 181,20	1 181,20				
	PRISES ELECTRIQUES/LABOS E.T.C.E.	2 820,74			2 820,74		100%OG
	SousTotal	4 001,94	1 181,20	0,00	2 820,74	0,00	
218310							
	ORDINATEURS PORT/HARMEL MICRO DREAM	919,80			919,80		100% O.G.
	Sous Total	919,80	0,00	0,00	919,80	0,00	
218300							
	SELF-DISTRI PLATEAUX+RECO 6V GIL	14 319,00			14 319,00		100% OG
	SousTotal	14 319,00	0,00	0,00	14 319,00	0,00	
	TOTAL	48 907,58	25 469,64	0,00	23 437,94	0,00	

comptes	Désignations des immobilisations	Valeur d'achat	Modalités de financement				N° DOSS.
			Taxe d'Apprentissage	Subvention Région	Participation de l'O.G.	Autres ressources	
215100							
	MEUBLES FROIDS PATISSERIE TECH'FROID	17 486,40	17 486,40				
	SURGELATEUR-CONGELATEUR ELBOMA	47 198,42	47 198,42				
	COMPRESSEUR POUR LA CHOCOLAT. LEJEUNE	769,20	769,20				
	MARBRERIE PATISSERIE MARBRERIE DE VITRY	18 228,00	18 228,00				
	BATTEUR-PT.MAT. LABO MIXTE NH&R	13 029,60	13 029,60				
	FOUR MIXE CUISINE6 FROID 77	11 761,58	11 761,58				
	SousTotal	108 473,20	108 473,20	0,00	0,00	0,00	
2181210							
	AGENCEMENT LABO MIXTE ET ESPACE HOTELERIE	1 169 821,07	198 869,59	935 856,85	35094,63		
	SousTotal	1 169 821,07	198 869,59	935 856,85	35 094,63	0,00	
218310							
	MATER.INFORM.AUDIOVISUEL LA-BS.COM	1 386,74			1 386,74		
	Sous Total	1 386,74	0,00	0,00	1 386,74	0,00	
218300							
	IMPRIMANTE BADGES ELEVES CARDALIS	2 180,10			2 180,10		
	SousTotal	2 180,10	0,00	0,00	2 180,10	0,00	
	TOTAL	1 281 861,11	307 342,79	935 856,85	38 661,47	0,00	

ETAT DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

2019

Compte	Soldes au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice		Soldes à la fin de l'exercice
			Cessions	mises hors service	
281500 am MATERIEL OUTILLAGE	1 562 241,00	64 042,13		31 132,65	1 595 150,48
281511 am INSTAL. TECHNIQUE MAT.	7 804,15				7 804,15
281520 am MATERIEL. INFORMAT. PEDAGO.	199 561,72	62 500,44			262 062,16
281530 am LOGICIEL INFORMAT. PEDAGO.	17 290,60	22 557,33			39 847,93
281540 am VIDEO INTERACTIVE	16 738,55	150,00		14 483,56	2 404,99
281541 am VIDEO INTERACTIVE OG	3 128,85	915,63			4 044,48
281811 am AGENCEMENT AMENAGEMENT	899 177,32	29 634,42		96 378,28	832 433,46
281820 am AGENCEMENT MISE AUX NORMES	52 667,31	36 080,00			88 747,31
281821 am AGENCEMENT LABO MIXTE+HOTEL		26 081,00			26 081,00
281830 am MATER. INFORMAT. ADMINISTR.	26 133,06	4 434,00		873,08	29 693,98
281832 am LOGICIEL INFORMAT. ADMINISTR.	44 371,68	3 446,70		1 802,62	46 015,76
281841 am MOBILIER MATERIEL BUREAU	121 310,06	377,00		4 078,77	117 608,29
TOTAL	2 950 424,30	250 218,65		148 748,96	3 051 893,99

ADMT ANNEE 2019

IK 16/03/2018

DETAIL DES RESSOURCES LIES A LA FORMATION

ORIGINE DES FONDS	MONTANT 2019	
	en €	en %
1- Ressources provenant des Entreprises	0	pour salariés et particuliers
Entreprise		
Etat/Collectivités locales Etab publics		
Entreprises VIA FONGECIF, OMA, FAF		
particuliers		
2- Ressources provenant des Pouvoirs Publics	N/D	
Instances européennes		
Etat		
Région		
autres collectivités territoriales		
3- Autres	N/D	
autres organismes de formation		
autres ressources		
TOTAL DES RESSOURCES	423 367	100,00%

DECOMPOSITION PAR FINALITE DES ACTIONS DE FORMATION

ORIGINE DES FONDS	en €	en %
Diplomantes (Diplômes nationaux, titres homologués)	N/D	
Perfectionnement Professionnel et qualifiant	N/D	
insertion sociale	N/D	
total	423 367	100,00%